



Élection

au Conseil d'institut
de l'INSPÉ
Collège des usagers

9 & 10
FEVRIER
2021

Réactivité
& Proximité

comment? > Par Vote électronique

> Sur chaque site INSPÉ Postes informatiques mis à disposition.
Arras, Douai, Gravelines, Outreau, Valenciennes, Villeneuve d'Ascq

du 9 février 9h
au 10 février 16h

Pourquoi voter pour

Votre liste de Candidats

Action et Démocratie :

- 1 Rafik HALOUANE
- 2 Stéphanie DEL FIACCO
- 3 François PAWLACZYK
- 4 Agnès PARAPPEL LIESSE
- 5 Arnaud VLAMYNCK
- 6 Annick SAUDEMONT PETIT
- 7 Arnaud GRABOWSKI
- 8 Marine WOYCIECHOWSKI

Notre liste se compose d'étudiants et de fonctionnaires stagiaires du premier et du second degré en enseignement général, technologique et professionnel, de CPE qui se veulent concernés par vos préoccupations quotidiennes. Nous désirons faire exister votre parole et améliorer vos conditions de travail à l'INSPÉ pour une meilleure formation.

Le conseil d'institut fixe le calendrier des examens, adopte le budget de l'institut, organise les enseignements et détermine le temps de travail des enseignants - formateurs, met en place les modalités d'affectations sur les différents sites de formation... Ces questions impactent directement notre formation.

C'est pourquoi, les sièges à pourvoir doivent être dévolus à des représentant(e)s qui sauront défendre, s'opposer, améliorer une structure de formation qui parfois présente de nombreux dysfonctionnements. Nous pensons que notre apprentissage se doit d'être à l'image de notre futur métier:

rigoureux, efficace et humain.

Nous nous voulons proches de vous et réactifs pour une prise en compte de chacun et peser sur les

Action et Démocratie CFE-CGC
Proche des professeurs de l'Enseignement Professionnel,
Technologique, Général et du premier degré
48, rue Gabriel Fauré - 59130 Lambersart
Tél.-mail 06 48 48 65 60 • 06 07 06 16 29 • ad.aclille@gmail.com

Julie KIELBASIEWICZ
Tél. 06 83 81 65 05
julie.kielbasiewicz@ac-lille.fr
Délégué de liste:
Rafik HALOUANE

www.ad-aclille.fr

Vos préoccupations dans votre formation sont aussi les nôtres

J'ai été affecté dans un établissement à 100 km de mon domicile. *Si on me demande de faire des vœux, ne doit-on pas les prendre plus en compte?*

J'ai un EDT de 19h, quatre niveaux d'enseignements, des classes à examen. *N'y a-t-il pas une adaptation réglementaire pour les stagiaires?*

Des conférences le samedi matin aux intitulés peu descriptifs: je ne me sens pas concerné et j'ai l'impression de perdre mon temps. *Mon ouverture pédagogique ne doit-elle pas répondre à mes besoins plus précisément?*



Des informations par mails nombreuses mais pas toujours ciblées. Une plateforme ENT où je passe beaucoup de temps à chercher sans trouver les documents concernant ma formation.

Qui peut me donner des renseignements pertinents?

Dossiers, examens ponctuels, séquences de cours... je suis fatigué, stressé...

Vais-je avoir la force de tenir cette année?

Je ne connais pas mon tuteur INSPÉ, n'ai pas eu de journées de formation, d'aides pour préparer mes séquences à ce jour. *Pourquoi suis-je inscrit à l'INSPÉ?*

Mon EDT ne me permet pas de rencontrer mon tuteur terrain régulièrement. *Comment puis-je profiter de son expérience efficacement?*

Des améliorations sont possibles pour une meilleure formation.

Une affectation obligatoire au plus près du domicile est possible. L'INSPÉ et le rectorat doivent s'allier afin de garantir de meilleures conditions de travail et de vie aux étudiants.

Un EDT ne doit pas être laissé à la seule discrétion de l'établissement d'affectation. Il doit s'opérer une logique favorisant la relation avec le tuteur et le stage sur le terrain. Une réglementation pour tous est possible. Le stagiaire ne doit pas être celui qui pallie aux carences de personnels dans les établissements.

Une proposition pédagogique se doit d'être précise, descriptive. L'investissement dans la réussite d'une année doit se faire avec la garantie d'apprendre et de progresser réellement.

La communication entre l'INSPÉ et les étudiants est essentielle pour une bonne compréhension des enjeux liés aux différents enseignements. Une formation de qualité se doit d'être d'abord à l'écoute de ses étudiants et répondre rapidement à ses demandes par du personnel compétent.

Notre formation se veut qualifiante mais la maîtrise s'accompagne d'une surenchère de travail au dépend de la relation avec le formateur et des vrais besoins des apprenants.

L'INSPÉ semble s'être désengagé de la formation sous prétexte du passé enseignant ou de CPE de certains. La compétence s'établit par la rigueur et non l'abandon de l'institution.

Un allègement du temps de service pour tous afin de pouvoir suivre une formation sur les sites INSPÉ sans contraindre les progressions avec nos classes.

Les 9 et 10 février: Votez pour une liste Réactive et proche de vous.